



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question écrite n° 12156

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de M. le Premier ministre les précisions suivantes concernant le récent voyage officiel du Président de la République en Chine : 1. Nombre de personnes ayant participé à ce voyage, en distinguant le personnel administratif, technique et de service assurant l'accompagnement du Président de la République, les ministres et leurs proches collaborateurs, les chefs d'entreprises participant à ce déplacement, les journalistes accrédités, les invités du Président ; 2. Pour chacune de ces catégories de personnes, préciser les modalités concrètes ainsi que le coût du déplacement (flotte aérienne de l'ETEC ou autres) ; 3. Pour chacune de ces catégories de personnes, indiquer qui prend en charge l'hébergement sur place (gouvernement chinois, présidence de la République, ministères, ambassade de France, entreprises...) ainsi que le coût de cet hébergement ; 4. À l'occasion de ce déplacement, préciser si les repas offerts par le Président de la République ont nécessité le transfert de personnels et de matériels de cuisine en provenance de l'Élysée.

Texte de la réponse

1. Les personnes ayant participé au voyage officiel du Président de la République en Chine se répartissent ainsi : délégation officielle (Président, ministres et collaborateurs) 26 ; personnalités accompagnant le Président 72 (dont 6 parlementaires, 3 invités personnels, 14 invités du milieu culturel et scientifique, 9 jeunes scientifiques, 40 invités du milieu économique) ; interprètes 9 ; fonctionnaires, personnels de l'ambassade et du consulat général 39 ; services techniques (à Xian, Pékin et Shanghai) 85 ; journalistes 80 ; soit un total de 311 personnes. 2. L'escadron de transport Esterel a assuré le déplacement du Président, de la délégation officielle, des invités et de la presse au moyen de 3 Airbus (2 319 et un 340). L'ETEC a complété le dispositif pour le transport technique par un Falcon 900 et un Mystère 50 médicalisé, le coût est pris en charge par la défense pour le vol et le carburant, par la présidence pour les prestations servies à bord (repas, journaux) et les frais de nettoyage des cabines, les journalistes remboursent le coût de leur déplacement selon un tarif forfaitaire fixé en fonction du coût du transport. 3. Les frais d'hébergement du Président, de la délégation et des personnels techniques sont pris en charge par la présidence, le gouvernement chinois participant toutefois à la prise en charge d'une partie de ces frais. Les journalistes couvrent leurs propres frais d'hébergement. Pour la présidence, le coût global de l'hébergement est estimé à 123 410 euros, le montant pris en charge par le gouvernement chinois qui devrait être de l'ordre de 70 000 euros (montant à confirmer), viendra en atténuation de ce chiffre. 4. Il n'y a eu aucun transfert de personnels et de matériels de cuisine en provenance de l'Élysée.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12156

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 avril 2009

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7559

Réponse publiée le : 28 avril 2009, page 4019